

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 28 mars 2011

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 139 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Olivier AGULLO - Michel AMBROSINO - Christian AMIRATY - Sylvie ANDRIEUX - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-luc BENNAHMIA - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Gérard BISMUTH - Alexandre BIZAILLON - Olivier BLANC - Sylvia BONIFAY - Patrick BORE - Miloud BOUALEM - Joëlle BOULAY - Valérie BOYER - Jean BRUNEL - Xavier CACHARD - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Pascal CHAIX - Gérard CHENOZ - Patricia COLIN - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Claude DAUMERGUE - Didier DAVITIAN - Jean-François DENIS - Nicole DESMATS - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Joël DUTTO - Victor Hugo ESPINOSA - André ESSAYAN - Jean-Pierre FOUQUET - Mireille FOURNERON - François FRANCESCHI - France GAMERRE - Didier GARNIER - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Bernard GIRAUD - Martine GOELZER - Vincent GOMEZ - Gérard GRAUGNARD - Michelle GUEYDAN - Albert GUIGUI - Gérard GUISSANI - Haouaria HADJ CHICK - Paul HUBAC - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Laurence JOUANDON - Evelyne KARBOVIAC - Abdelwaab LAKHDAR - Albert LAPEYRE - Alain LAURENS - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Michel LO IACONO - Christophe LOPEZ - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Myriam MALLIA - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Martine MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Yves MORAIN - Bernard MOREL - Jean-Louis MOULINS - Renaud MUSELIER - Sylvie NESPOULOUS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Frédéric OUNANIAN - Marie-Madeleine PANCHETTI - Benoît PAYAN - Pierre PENE - Gerard PEPE - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre RAVOUX - Jean-Pierre REPIQUET - Jean-Louis RIVIERE - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Lionel ROYER - PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Philippe SAN MARCO - Gérard SBRAGIA - Pierre SEMERIVA - Christel SIMONETTI-ACHARD - Daniel SIMONPIERI - Paul SORGE - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Claude VALLETTE - André VARESE - Martine VASSAL - Charles VIGNY - Clément YANA - Karim ZERIBI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Francis ALLOUCH représenté par François-Noël BERNARDI - Jean-Louis BONAN représenté par Jacqueline MAURIC - Vincent BURRONI représenté par Christian AMIRATY - René CANEZZI représenté par Jean-Louis TIXIER - Eric DI MECO représenté par Maxime TOMMASINI - Eric DIARD représenté par Xavier CACHARD - Frédéric DUTOIT représenté par Patrick MAGRO - Robert HABRANT représenté par Gérard SBRAGIA - Fabrice JULLIEN-FIORI représenté par Danielle MILON - Mourad KAHOU - représenté par Mireille FOURNERON - Jean-Paul MARIA-FABRI représenté par Marie-Thérèse CARDONA - Lucien MERLENGHI représenté par Gérard GRAUGNARD - Christine ORTIZ représentée par Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Gilles PAGLIUCA représenté par Bruno GILLES - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Antoine ROUZAUD représenté par Benoît PAYAN - Jean VIARD représenté par Bernard MOREL.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Roland BLUM.

Signé le 28 Mars 2011
Reçu au Contrôle de légalité le 29 mars 2011

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

POR 001-209/11/CC

■ Approbation des affectations et revalorisations d'autorisations de programme pour les Ports de Plaisance de la Communauté Urbaine
DIPORAG 11/5709/CC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Dans le cadre du budget primitif 2011, il est nécessaire de revaloriser huit autorisations de programme afin de planifier au mieux l'évolution des besoins en études, en travaux et en acquisitions relevant des missions de la Direction des Ports.

Cela concerne tout d'abord les six opérations intitulées « Grosses Réparations » qui regroupent les investissements de maintenance propres à chaque capitainerie. Ces opérations, créées en 2008, permettent la maintenance et le renouvellement d'équipements portuaires tels que les pannes d'accueil des bateaux, les bornes d'alimentation en eau et électricité, les éclairages des ports et les réparations diverses dues à l'usure des équipements...

En parallèle, suite aux projets de modernisation des sites portuaires, il est également nécessaire de revaloriser l'opération « Etudes Générales des Ports » qui facilitera l'émergence de dossiers techniques ainsi que l'opération « Acquisition de Matériel de Transport » qui permettra l'acquisition de véhicules de transport tels que les bateaux, les moteurs et les véhicules terrestres indispensables au bon fonctionnement du service.

Ces revalorisations se répartissent comme suit et correspondent pour les opérations intitulées « Grosses Réparations » à une programmation triennale (2011-2013) et pour les deux opérations génériques à une programmation sur les six prochaines années (2011-2016) :

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Signé le 28 Mars 2011
Reçu au Contrôle de légalité le 29 mars 2011

Considérant

- Que la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole est compétente en matière de gestion des Ports de Plaisance,
- Qu'il est nécessaire de revaloriser les Autorisations de Programmes ci-dessus afin de répondre à l'évolution des besoins de la Direction des ports

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Sont approuvées les affectations et revalorisations d'autorisations de programme pour un montant de 1 670 000 euros réparties comme suit :

Code Opération	Libellé Opération	AP initiale en euros	Augmentation d'AP en euros	AP Globale en euros	Affectation des Crédits de Paiement par année (en euros)
2008/00160	Grosses Réparations Pointe Rouge	867 600	200 000	1 067 600	2011 : 163 455,73 2012 : 33 500,00 2013 : 36 016,27
2008/00161	Grosses Réparations Vieux Port	1 008 400	300 000	1 308 400	2011 : 204 810,59 2012 : 152 375,00 2013 : 195 543,31
2008/00162	Grosses Réparations Frioul	837 200	100 000	937 200	2011 : 253 069,62 2013 : 12 392,00
2008/00163	Grosses Réparations La Ciotat	1 196 000	200 000	1 396 000	2011 : 257 667,91 2012 : 327 129,09 2013 : 177 788,00
2008/00164	Grosses Réparations Carry le Rouet	777 400	120 000	897 400	2011 : 86 631,51 2012 : 194 451,49 2013 : 121 500,00
2008/ 00165	Grosses Réparations Sausset les Pins	897 000	450 000	1 347 000	2011 : 138 505,95 2012 : 356 697,05 2013 : 84 779,00
2004/00050	Etudes Générales des Ports	502 736	150 000	652 736	2011 : 161 620,60 2012 : 85 434,40 2013 : 81 310,00 2014 : 52 000,00

Signé le 28 Mars 2011
Reçu au Contrôle de légalité le 29 mars 2011

					2015 : 45 000,00 2016 : 32 782,00
2009/00122	Acquisition de Matéri De Transport	350 000	150 000	500 000	2012 : 80 494,40 2013 : 59 960,60 2014 : 25 000,00 2015 : 23 441,00 2016 : 30 000,00

Article 2 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget annexe des Ports de Plaisance de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole – Sous politique B220 – Fonction POR

Pour Visa et Présentation,
 Le Président Délégué de la Commission
 Ports de plaisance - Ports de commerce - Aéroport
 Le Vice-Président Délégué aux Ports

Certifié Conforme,
 Le Président de la Communauté Urbaine
 Marseille Provence Métropole

Claude PICCIRILLO

Eugène CASELLI